



Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses 2023-2025

Mai 2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1 Contexte et justification	4
2 Présentation générale du secteur	5
3 Missions du ministère	5
ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU SECTEUR	7
1 Evolution des principaux indicateurs sectoriels	7
2 Diagnostic du secteur	8
Analyse des problèmes	8
3 Articulation entre stratégie sectorielle et priorités nationales	9
4 Vision et Objectif stratégique	10
4.1 Vision	10
4.2 Objectif stratégique	10
4.3 Résultats attendus	10
5 Présentation de la stratégie du ministère et des orientations retenues	11
5.1 Principes directeurs de la politique sectorielle	11
5.2 Axes stratégiques	11
6 Présentation du cadre stratégique des programmes	11
LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE GLISSANTE DES DEPENSES	13
1 Programme 1 : Pilotage et administration de la politique du Ministère de la Défense Nationale	13
1.1 Présentation du périmètre du programme	13
1.2 Enjeux et Objectif du programme	13
1.3 Principaux résultats du programme	13
1.4 Indicateurs de performance et cibles	13
1.5 Stratégie du programme	14
1.6 Présentation des actions et mesures	15
1.6.1 Actions	15
1.6.2 Mesures d'accompagnement	15
1.7 Cadre organisationnel de mise en œuvre du programme	16
1.8 Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme	16
1.9 Tableau de programmation	17
2 Programme 2 : Défense de l'intégrité du territoire	18
2.1 Présentation du périmètre du programme 2	18
2.2 Enjeux et Objectif du programme	18
2.2.1 Enjeux :	18
2.2.2 L'objectif du programme 2	18
2.3 Principaux résultats du programme	18
2.4 Indicateurs de performance et cibles	19
2.5 Stratégie du programme	19
2.6 Présentation des actions et mesures	19
2.6.1 Actions	19
2.6.2 Mesures d'accompagnement Programme 2	20
2.7 Cadre organisationnel de mise en œuvre du programme	20
2.8 Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme 2	21
2.9 Tableau de programmation	21

3	Programme 3 : Protection des institutions, des personnes et des biens.	23
3.1	Présentation du périmètre du programme	23
3.2	Enjeux et Objectif du programme	23
3.2.1	Enjeux :	23
3.2.2	Objectif du Programme 3 :	23
3.3	Principaux résultats du Programme 3	23
3.4	Indicateurs de performance et cibles	23
3.5	Stratégie du Programme 3	24
3.6	Présentation des actions et mesures programme 3	24
3.6.1	Actions du Programme 3	24
3.6.2	Mesures d'accompagnement	25
3.7	Cadre organisationnel de mise en œuvre du programme	25
3.8	Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme	26
3.8.1	Hypothèses	26
3.9	Tableau de programmation	27
4	Les difficultés et défis	27
CONCLUSION		28
Annexes		29
Annexe I : Cadre logique par Programme		29
Programme 1		29
Programme 2		30
Programme 3		31
Annexe II : Tableau des emplois affectés pour le Ministère		32
Annexe III : Schéma de financement		32

INTRODUCTION

1 Contexte et justification

Le Niger est un pays enclavé, avec une superficie de 1.267.000 km² et une population estimée à 19,9 millions en 2016 est limité par sept (07) pays (Algérie, Libye, Tchad, Nigeria, Benin, Burkina Faso, et Mali) et totalisant 5676 Km de Frontière. Il est situé au cœur de 3 trois Afriques (Afrique du Nord, Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest). Au-delà de ses missions traditionnelles les forces armées font face à la montée du terrorisme et de l'intégrisme religieux à l'échelle mondiale Aussi avec certains pays voisins le pays fait face actuellement à des zones en conflit, des tensions, et des trafics illicites de tous genres. (AQMI, Boko Haram.).

Sur le plan régional, l'essentiel des efforts diplomatiques a été orienté vers la préservation de la paix et de la sécurité ce qui a abouti entre autres à la création du G5 du Sahel et à la mise en place d'une Force Multinationale Mixte (FMM) dans le cadre de la CBLT. On note également l'existence des Organisations internationales de lutte contre la drogue et le blanchiment d'argent.

C'est pourquoi dans son programme, le Président de la République a défini comme impératif majeur de faire face aux menaces multiples sur notre espace sahélo-saharien. La sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national a ainsi été placée au centre de la Déclaration de la Politique Générale (DPG) de son Excellence Monsieur le Premier Ministre. Aussi, la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) Niger 2035 est déclinée en six (6) axes stratégiques. L'axe N° 6 porte sur la sécurisation du territoire. Pour opérationnaliser cette vision, le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017- 2021 prévoit à son axe 2 la "Création des conditions d'un développement durable, équilibré et inclusif". Pour garantir ces conditions, une des actions prioritaires retenue est "la paix et la sécurité, notamment la réponse aux menaces potentielles exogènes".

La sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national est dévolue aux forces de défense et de sécurité. Pour ce faire, la stratégie de défense nationale est mise en œuvre par le Ministère de la Défense Nationale. A côté de cette institution d'autres organes ont été créés pour renforcer le domaine de la défense et de sécurité. Il s'agit du Conseil Supérieur de la Défense, du Conseil National de Sécurité, de la Haute Autorité à la Consolidation de la

Paix, de la Commission Nationale de Collecte et de Contrôle des Armes Illicites, de la Commission Nationale des Frontières.

2 Présentation générale du secteur

Le Ministère de la Défense Nationale comprend, au terme du décret N° 2013-499/PRN/MDN du 04 décembre 2013, une administration centrale, des Forces armées (Forces Armées Nigériennes et Gendarmerie Nationale), des services rattachés et établissements publics sous tutelle, des programmes et projets (voir organigrammes).

Les FAN, depuis leur création, en 1961, ont connu peu de mutation dans leur organisation et dans leur commandement. C'est seulement au début des années 80 que les FAN ont connu leur première restructuration avec la création de 3 grandes zones de défense (Niamey, Agadez, Zinder) et du Groupement Aérien National (GAN). Entre 2002 et 2006 avec la création de l'Armée de l'Air, quatre (4) bases aériennes ont été créées à Niamey, Agadez, Zinder, et Diffa. La restructuration des FAN se poursuit et en 2012 quatre (4) zones de défense puis en 2016 une autre zone de défense se sont rajoutées, portant le nombre total de zones à huit (8) (Tillabéry, Agadez, Zinder, Tahoua, Diffa, Maradi, Dosso, Bilma) et la circonscription militaire de Niamey.

Suite au Décret N°92-241/PM/MDN du 07 juillet 1992 portant réorganisation de la Gendarmerie Nationale, le Commandement de la GN prend la dénomination de Haut Commandement de la GN et voit le jour la création de trois (3) légions de la Gendarmerie Nationale (Niamey, Agadez, Zinder).

3 Missions du ministère

Le décret 2016-623/PRN du 14 novembre 2016 à son article 13 dispose que « le Ministre de la Défense Nationale est chargé, en relation avec les ministres concernés, d'assurer en tout temps, en toute circonstance et contre toutes les formes d'agression, la défense de l'intégrité du territoire national, la sécurité des Institutions de la République et en particulier l'organisation, la gestion, la mise en condition d'emploi et la mobilisation de l'ensemble des Forces Armées, conformément aux orientations définies par le gouvernement».

Les missions dévolues aux Forces Armées Nigériennes (FAN) sont définies dans la constitution, en son article 66, qui dispose : « Les Forces Armées Nigériennes (FAN) assurent la défense de l'intégrité du territoire national contre toute agression extérieure et participent,

aux côtés des autres forces, à la préservation de la paix et de la sécurité, conformément aux lois et règlements en vigueur ». Elles participent à l'œuvre de développement économique et social de la Nation et peuvent exercer des responsabilités correspondant à leurs compétences et qualifications.

Le décret n°68-86/PRN/MDN du 21 juin 1968 portant réglementation sur le service de la Gendarmerie Nationale en son article 1er précise que « la Gendarmerie est une force instituée pour veiller à la sûreté publique, pour assurer le maintien de l'ordre et l'exécution des lois sur toute l'étendue du territoire, ainsi qu'aux Armées, afin de protéger les Institutions, les personnes et leurs biens. D'où ses missions civiles (police administrative et police judiciaire) ».

ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU SECTEUR

1 Evolution des principaux indicateurs sectoriels

Tableau 1 : Evolution des indicateurs du Ministère de la Défense Nationale

N°	Indicateurs	2019	2020	2021
1	Nombre de militaires FAN	24 479	26 921	32 679
2	Nombre de militaires GN	7 870	7 766	9 384
3	Proportion du budget du MDN dans le budget de l'Etat	4,91%	5,73%	5,60%
4	Taux d'exécution du budget	86,9%	83,0%	94%
5	Nombre d'unités opérationnelles	31 (21+8+2) 21 Bataillons + 8 Groupements + 2 Bases aériennes)	42 (21+19+2) 21 Bataillons + 19 Groupements + 2 Bases aériennes)	33 (22+9+2) 22 Bataillons + 19 Groupements + 2 Bases aériennes)
6	Nombre de matériels roulants acquis	643 véhicules	644 véhicules	242 véhicules
7	Nombre d'infrastructures construites	60	20	23
8	Nombre d'aéronefs acquis	2 aéronefs	4 aéronefs	Aéronefs (avions, hélicoptères, drones) en cours d'acquisition
9	Nombre de patrouilles de présence effectuées	PM	9303	2744 pour GN 7 472 pour FAN
10	Nombre d'attachés de défense	18	18	18
11	Nombre d'opérations militaires	5	6	7 opint 7 opex

L'exécution des missions de nos Forces Armées repose principalement sur la capacité à les doter en effectifs conséquents et à renforcer sans délais leurs capacités opérationnelles. Ces deux impératifs expliquent d'une part une accélération continue de l'évolution des effectifs réalisés, et d'autre part une révision conséquente à la hausse des budgets respectifs, notamment à partir de 2012, en adéquation avec les nouveaux défis sécuritaires auxquels nos forces ont eu à faire face. C'est pourquoi ces indicateurs socio-économiques ont été sélectionnés.

2 Diagnostic du secteur

Les Forces Armées Nigériennes, outre leur mission traditionnelle de défense de l'intégrité territoriale et de protection des personnes et des biens, doivent désormais faire face à de nouvelles missions dont entre autres : la lutte contre le terrorisme et les trafics en tous genres, les opérations extérieures, la protection des sites miniers et pétrolifères.

Les nouvelles formes de menaces et de criminalités transfrontalières dans l'espace sahélo-saharien et dans certains pays voisins du Niger, notamment le terrorisme, la cybercriminalité, le blanchiment des fonds, le trafic d'êtres humains, d'organes, de ressources minières, de drogue, la prolifération et le trafic d'armes de guerre rendent les missions de la Gendarmerie Nationale de plus en plus complexes et multiformes.

Analyse des problèmes

L'analyse est faite selon la méthode Forces - Faiblesses, Opportunités - Menaces.

Tableau 2. Analyse des problèmes

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - La volonté politique - Existence d'un cadre constitutionnel de prise de décision rapide sur les questions de sécurité et de défense (le Conseil National de Sécurité, le Conseil Supérieur de la Défense) et Institutionnel (Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, la commission nationale des frontières, la Commission Nationale de Collecte et de Contrôle des Armes Illicites), le Centre National d'Etude Stratégiques et de Sécurité(CNESS) - Armée Nationale, Cohésion des Forces - Connaissance du terrain 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de la formation et du maintien en condition opérationnelle Le système de gestion de ressource humaine ne fonctionne pas suffisamment bien (TED en cours) Difficultés de gestion rationnelle des effectifs Faible couverture du territoire en effectifs Insuffisance et inadéquation des équipements (moyens roulants, aériens ; équipements individuels, moyens de communication) et du matériel spécifique Insuffisance des infrastructures Insuffisance budgétaire Insuffisance des effectifs Insuffisance dans la prise en compte du genre
Opportunités	Menaces

<ul style="list-style-type: none"> - Coopération militaire bilatérale et multilatérale - Participation aux Forces Multinationales (CEMOC, FMM, FC G5 Sahel, FAA CEDEAO, UA, ONU) 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de la collaboration Armée/Population - La crise en Libye - Boko Haram et groupes assimilés - La situation instable dans la zone des trois frontières - Cybercriminalité - Prolifération des trafics - Criminalité transfrontalière - Augmentation du nombre de déplacés internes - Impact des catastrophes naturelles et des épidémies
--	---

3 Articulation entre stratégie sectorielle et priorités nationales

Toutes les actions du Ministère de la Défense Nationale sont en parfaite cohérence avec les orientations définies

✓ La Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI)

la sécurité du territoire qui est l'un des six (6) axes stratégiques vise à assurer la stabilité du pays afin de promouvoir un environnement propice au développement. Dans cette perspective, les orientations stratégiques sont articulées autour des stratégies suivantes : (i) le renforcement du cadre stratégique de la défense et de la sécurité pour assurer l'intégrité du territoire et la sécurité des personnes et des biens par l'élaboration d'une politique nationale de sécurité intérieure et de défense nationale ; (ii) la mise en place des bases d'une administration de proximité et de qualité avec une administration territoriale adéquate garantissant la stabilité de l'institution de la représentation de l'État ; (iii) la promotion d'une justice sociale devant garantir les libertés fondamentales conformément aux règles et éthiques administratives, comptables, financières et budgétaires en parfaite symbiose avec l'exercice du contrôle citoyen de l'action publique ; (v) le renforcement de la diplomatie et (vi) la mutualisation des dépenses militaires et le renforcement de la coopération militaire et de sécurité.

✓ Programme de Renaissance III Consolider et Avancé

Dans ce programme au niveau de chapitre 2 intitulé " la défense et de la sécurité intérieure" le gouvernement entend mettre l'accent sur :La gouvernance sécuritaire (i) Le renforcement de l'implantation des forces de Défense et de Sécurité (ii), Le renforcement des capacités opérationnelles et de renseignement(iii), Le renforcement du moral des hommes(iv), Le renforcement des activités civilo-militaires (v), Le renforcement des alliances(vi), Les actions immédiates dans les zones affectées par les agissements des organisations terroristes(vii)

✓ Déclaration de Politique Générale du Gouvernement de 2021

L'axe 1 "La Sécurité et quiétude sociale" se traduit en actes par le maintien de l'effort financier à 17% en moyenne annuelle, la poursuite du renforcement des capacités opérationnelles de nos FDS par un maillage du territoire plus dense, le renforcement des effectifs ainsi que la création et la formation des unités spéciales dans différents corps. Pour ce faire, des recrutements conséquents et des formations des FDS seront opérés, des moyens matériels et logistiques adaptés tels que les véhicules blindés et les vecteurs aériens seront acquis. De même, le système de gouvernance sécuritaire sera amélioré afin de concilier les impératifs de redevabilité et de secret-défense dans la gestion des ressources allouées à la sécurité.

✓ Le Plan de Développement Économique et Social 2022-2024 (PDES)

En cours d'élaboration dans le quel sera décliné les programmes relatifs au secteur sécuritaire.

✓ La Politique de Sécurité Nationale

En cours d'élaboration par le CNESS et qui sera déclinée en stratégie et doctrine des forces.

4 Vision et Objectif stratégique

4.1 Vision

Faire des Forces Armées du Niger une institution forte, crédible et efficace.

4.2 Objectif stratégique

L'objectif est de préserver l'intégrité du territoire national et d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

4.3 Résultats attendus

- La politique nationale de sécurité, la stratégie de Défense et les doctrines sont élaborées ;
- La sécurité des personnes et des biens est assurée ;
- La défense de l'intégrité du territoire est assurée

5 Présentation de la stratégie du ministère et des orientations retenues

5.1 Principes directeurs de la politique sectorielle

- Le caractère républicain de l'armée ;
- Le dévouement (servir en tout temps et en tout lieu) ;
- La discipline comme règle d'or ;
- La fraternité d'arme.

5.2 Axes stratégiques

Les axes stratégiques du Ministère de la Défense Nationale ont été identifiés implicitement sur la base des missions et orientations du secteur par les plus hautes autorités.

Ils se résument en 3 axes :

- 1 : Renforcement de la capacité pérenne des Forces Armées ;
- 2 : Défense de l'intégrité du territoire national et la préservation de la paix ;
- 3 : Assurer l'ordre public, la sécurité et l'exécution des lois sur toute l'étendue du territoire, protéger les Institutions, les personnes et leurs biens.

6 Présentation du cadre stratégique des programmes

Au vu des orientations stratégiques du Ministère de la Défense Nationale, il se dégage trois programmes budgétaires.

- Programme 1 : Pilotage et administration de la politique du Ministère de la Défense Nationale
- Programme 2 : Défense de l'intégrité du territoire
- Programme 3 : Protection des institutions, des personnes et des biens

Tableau 3 : Cadre stratégique des programmes

Objectif stratégique	Axes stratégiques	Programme	Objectif	Indicateur	Crédit de paiement 2023	Crédit de paiement 2024	Crédit de paiement 2025
Préserver l'intégrité du territoire national et assurer la sécurité des personnes et des biens.	1 : Renforcement de capacité pérenne des Forces Armées ;	Programme 1 : Pilotage et administration de la politique du Ministère de la Défense Nationale	Objectif 1 Assurer l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des programmes	Indicateur 1 Taux d'exécution technique des programmes Taux d'exécution financière des programmes	7 693 884 667	8 350 503 351	9 063 159 799
	2 : la défense de l'intégrité du territoire national et la préservation de la paix ;	Programme 2 : Défense de l'intégrité du territoire	Objectif 2 Assurer la sécurité sur toute l'étendue du territoire national et stabiliser les frontières	Indicateur 2 Proportion des départements en état d'urgence Taux d'accroissement de l'effectif des FAN	121 273 766 563	106 644 912 626	100 569 535 608
	3 : Assurer l'ordre public, la sécurité et l'exécution des lois sur toute l'étendue du territoire,	Programme 3 : Protection des institutions, des personnes et des biens	Objectif 3 Garantir la protection des Institutions, des personnes et leurs biens.	Indicateur 3 Ratio brigades / Commune Taux d'accroissement de l'effectif de GN	42 730 927 929	46 377 710 652	50 335 720 509

1 Programme 1 : Pilotage et administration de la politique du Ministère de la Défense Nationale

1.1 Présentation du périmètre du programme

Le périmètre du programme recouvre les domaines suivants :

- La planification, le suivi et l'évaluation des programmes ;
- La conception et le pilotage de la politique du ministère ;
- La gestion des ressources humaines ;
- La gestion financière du MDN
- La coopération militaire.

1.2 Enjeux et Objectif du programme

Actuellement on note l'existence de trois administrateurs de crédits (Cabinet MDN, FAN, GN). Chacun a pour mission de traiter toutes les questions budgétaires et financières relevant de sa structure. Cette dispersion dans la gestion ne prend pas en compte la notion de la gestion du budget programme ce qui rendra difficile tout pilotage stratégique unifié. L'absence du document de stratégie ne facilite pas la planification et la coordination des actions.

L'objectif du programme est d'assurer l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des programmes.

1.3 Principaux résultats du programme

- Le document de stratégie du Ministère de la Défense Nationale est élaboré ;
- La coordination des programmes est assurée ;
- La gestion administrative du Ministère de la Défense Nationale est assurée ;
- La gestion financière est efficiente ;
- Le suivi et l'évaluation sont réalisés
- La coopération militaire est renforcée.

1.4 Indicateurs de performance et cibles

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles

Année Indicateur	Période de référence	Cibles		
	2021	2022	2023	2024
Taux d'exécution technique des programmes	97,72%	100%	100%	100%
Taux d'exécution financière des programmes	109,33%	100%	100%	100%

1.5 Stratégie du programme

Le programme veillera à :

- Coordonner la mise en œuvre des programmes ;
- Utiliser les ressources de manière rationnelle ;
- Développer la culture statistique au niveau des structures productrices des données pour un meilleur suivi et évaluation ;
- Assurer l'évaluation de tous les programmes en exécution
- Assurer le suivi des relations de coopération militaire et les faire évoluer.

1.6 Présentation des actions et mesures

1.6.1 Actions

Tableau 1 : Présentation des actions du programme

<i>Axes stratégique</i>	<i>Actions</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Indicateurs</i>
Renforcement de capacité pérenne des Forces Armées	Action 1 : Conception et pilotage de la stratégie de Défense et la doctrine des forces	Assurer la mise en œuvre de la stratégie de Défense et la doctrine des forces	Nombre de documents de stratégie et de doctrine élaborés
	Action 2 : Planification, suivi et évaluation des programmes	Assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes	Nombre de documents de programmation élaborés Nombre de rapports de suivi et évaluation
	Action 3 : Coopération militaire	Assurer la protection des intérêts nationaux à travers la diplomatie militaire	Nombre d'Attachés de défense Nombre d'accords de coopération
	Action 4 : La gestion financière du MDN	Assurer la gestion financière du MDN	Taux d'exécution financière des programmes

1.6.2 Mesures d'accompagnement

Pour assurer une mise en œuvre efficiente et efficace du programme 1, il y a lieu de prendre certaines mesures telles que :

- Elaborer la stratégie de défense et la doctrine ;
- Sensibiliser et Former les structures sur le passage du budget de moyen au budget programme ;
- Renforcer et structurer le système de contrôle ;
- Renforcer les services centraux en personnel ;
- Pourvoir les postes d'Attachés de défense auprès des ambassades des pays amis et des institutions internationales ;
- Elaborer les textes d'application des statuts du personnel militaire.

1.7 Cadre organisationnel de mise en œuvre du programme

Les actions prévues sont mises en œuvre par le Cabinet MDN, Etat-major des Armées, le Haut Commandement de la Gendarmerie Nationale. Le tableau ci-dessous indique les structures au niveau central qui sont impliquées dans la mise en œuvre d'une ou de plusieurs actions prévues du programme 1.

Tableau 3 : Cadre organisationnel

Structure du Ministère de La Défense Nationale
Cabinet du Ministre Secrétariat Général
Directions Nationales du Ministère <ul style="list-style-type: none"> - La Direction des Etudes Stratégiques - La Direction des Affaires Judiciaires et du contentieux ; - La Direction de la Santé et de l'Action Sociale ; - La Direction des Ressources Financières ; - La Direction des Etudes et de la Programmation ; - La Direction des Ressources Humaines ; - La Direction de la Législation - La Direction des Statistiques.
Inspection Générale des Services
Haut Commandement de la Gendarmerie Nationale
Etat-major des Armées

1.8 Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme

La réussite de la mise en œuvre du programme repose sur les hypothèses suivantes :

- Les acteurs de mise en œuvre se sont appropriés le contenu et les objectifs du Programme ;
- Le dispositif de suivi et évaluation est mis en place.

Néanmoins les risques suivants peuvent être énumérés :

Tableau 4 : Risques du programme 1

Risques	Mesures d'atténuation
Incompréhension du périmètre du programme	Définir clairement le périmètre du programme

Faible coordination entre les différentes administrations militaires	Respect des attributions ; élaboration des textes réglementaires
Insuffisance du Personnel en nombre et en qualité	Recrutement et formation du personnel
L'insuffisance de ressources financières affectées au programme.	Dotation consécutive du programme

1.9 Tableau de programmation

Tableau 5 : Programmation financière par catégorie de dépenses 2022-2024

Programmes	2022	2023	2024	2025
Programme 1 : Pilotage et administration de la politique du Ministère de la Défense Nationale				
Personnel	-	-	-	
Biens et services	847 100 065	2 500 874 753	2 655 584 479	2 819 864 896
Transfert	1 440 867 132	3 647 781 218	4 089 720 018	4 585 200 928
Investissements	3 934 168 994	1 361 172 321	1 549 799 195	1 764 565 373
Total général	6 222 136 191	7 693 884 667	8 350 503 351	9 063 159 799

Tableau 6 : Programmation financière par action 2022-2024

Programmes 1 : Pilotage et administration de la politique du Ministère de la Défense Nationale	2023	2024	2025
Action 1 : Conception et pilotage de la stratégie de Défense et les doctrines des forces	Voir PAP	Voir PAP	Voir PAP
Action 2 : Planification, suivi et évaluation des programmes	Voir PAP	Voir PAP	Voir PAP
Action 3 : Coopération militaire	Voir PAP	Voir PAP	Voir PAP
Action 4 : La gestion financière du MDN	Voir PAP	Voir PAP	Voir PAP
TOTAL	7 693 884 667	8 350 503 351	9 063 159 799

2 Programme 2 : Défense de l'intégrité du territoire

2.1 Présentation du périmètre du programme 2

Ce programme contient les aspects suivants :

- La gestion des ressources humaines : recrutement, formation initiale et continue, affectation ;
- L'équipement des Forces : Armement, Munitions, habillement, Couchage, Campement, Ameublement, Moyens (roulants, aériens, de communication) et matériels spécifiques.
- La mobilisation et l'équipement de la réserve
- Infrastructures (réalisation et entretien)

2.2 Enjeux et Objectif du programme

2.2.1 Enjeux :

Avec l'apparition de nouvelles menaces, les forces de défense sont sollicitées sur plusieurs fronts pour défendre l'intégrité du territoire national. Pour y faire face, les moyens humains, matériels et les infrastructures doivent être suffisants et adaptés.

2.2.2 L'objectif du programme 2

L'objectif du programme est d'assurer la défense du territoire et de stabiliser les frontières.

2.3 Principaux résultats du programme

- Les effectifs sont accrus ;
- Les effectifs sont bien employés ;
- Le personnel est formé ;
- Le personnel est équipé ;
- La maintenance des équipements est assurée
- Des infrastructures adéquates sont réalisées.

2.4 Indicateurs de performance et cibles

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles du Programme 2

Année	Période de référence	Cibles		
	2021	2023	2024	2025
Indicateurs				
Proportion des départements en état d'urgence	21/63 (33,33%)	15/63 23,81%	12/63 19,05%	9/63 14,29%
Taux d'accroissement de l'effectif des FAN	21%	13%	12%	10%

2.5 Stratégie du programme

La mise en œuvre du programme se fera par :

- le recrutement en fonction des besoins ;
- la formation du personnel recruté ;
- la formation continue des militaires (formations et stages) ;
- l'acquisition d'équipements adéquats et leur maintenance ;
- la réalisation et la réhabilitation des infrastructures militaires
- le déploiement et le soutien des unités en opérations.

2.6 Présentation des actions et mesures

2.6.1 Actions

Tableau 2 : Présentation des actions du programme

Axe stratégique	Actions	Objectifs	Indicateurs
Occupation territoriale des Forces	Action 1 : Renforcement des capacités des ressources humaines ;	Assurer un bon fonctionnement des Forces Armées	Nombre de militaires recrutés par an Nombre militaires formés par an
	Action 2 : équipement des forces et entretien du matériel	Améliorer la capacité opérationnelle des Forces Armées	- Nombre de Véhicules légers (PU) de transport de troupe - Nombre de Véhicules blindés - Nombre de camions d'allègement - Taux moyen annuel de disponibilité des matériels roulants - Nombre d'aéronefs - Taux moyen annuel de disponibilité des aéronefs

	Action 3 : réalisation et réhabilitation d'infrastructures militaires	Améliorer les conditions de vie et de travail des Forces Armées	Nombre d'infrastructures construites ou réhabilitées
	Action 4 : Réalisation d'opérations militaires	Lutter contre les menaces sécuritaires	Nombre d'opérations réalisées

2.6.2 Mesures d'accompagnement Programme 2

Les mesures d'accompagnement pour ce programme sont principalement :

- Actualisation de tableau d'effectif et de dotation (TED)
- L'élaboration et la mise en application des profils de carrières des personnels
- La révision et application des statuts des FAN ;
- L'inventaire des matériels militaires ;
- Le programme d'installation des nouvelles unités ainsi que celui de réhabilitation des structures existantes.

2.7 Cadre organisationnel de mise en œuvre du programme

Les actions prévues sont mises en œuvre sous la direction du responsable de programme avec les structures transversales des FAN. A ce niveau, il existe des directions spécifiques qui reflètent les actions du programme. Leur réorganisation est nécessaire pour le fonctionnement du programme.

Tableau 3 : Cadre organisationnel

Structure du Ministère de La Défense Nationale
Cabinet du Ministre
Directions Nationales du Ministère <ul style="list-style-type: none"> - La Direction des Etudes Stratégiques - La Direction des Affaires Judiciaires et du contentieux ; - La Direction des Relations Publiques, de l'Information et des Sports ; - La Direction de la Santé et de l'Action Sociale ; - La Direction des Domaines, des infrastructures et Matériels Militaires ; - La Direction des Systèmes d'Information et de Communication ; - La Direction des Ressources Financières ; - La Direction des Ressources Humaines ; - La Direction des Recherches et des Sauvetages ;
Inspection Générale des Services
Etat-major des Armées <ul style="list-style-type: none"> - Armée de Terre - Armée de L'air

- COS
- COFFAN
- Bureau Opérations
- Bureau Logistique
- Direction Centrale de Génie Militaire et des Infrastructures (DCGMI)
- Direction de la Documentation et du Renseignement Militaire (DDRM)
- Direction Centrale de l'Intendance Militaire (DCIM)
- Direction Centrale des Services de Santé des Armées et de l'Action Sociale (DCSSA/AS)
- Direction Centrale des Transmissions (DCT)
- Direction Centrale du Matériel (DCMAT)
- Direction de l'Information des Relations Publiques et des Sports (DIRPS)
- Groupement National des Sapeurs-Pompiers (GNSP)

2.8 Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme 2

La réussite de la mise en œuvre du programme repose sur l'hypothèse suivante : la volonté politique est forte et les moyens nécessaires sont mis en place.

Néanmoins les risques suivants peuvent être énumérés :

Tableau 4 : risques programme 2

Risques	Mesures d'atténuation
Faible taux de libération des crédits	Prioriser les dépenses
Insuffisance du budget alloué aux actions	Prioriser les activités
Crise sanitaire mondiale	Résilience au niveau national
Catastrophe naturelle	Respect des mesures environnementales

2.9 Tableau de programmation

Tableau 5 : Programmation financière par catégorie de dépenses 2022-2024

Programmes	2022	2023	2024	2025
Programme 2 : Défense de l'intégrité du territoire				
Personnel	38 435 266 266	40 735 006 724	43 182 750 281	45 777 577 366
Biens et services	19 003 025 326	18 586 521 325	19 736 325 259	20 957 258 646
Transfert	1 919 525 503	701 081 522	786 019 490	881 247 928
Investissements	130 970 020 318	61 373 219 969	42 988 399 224	33 024 437 126
Total général	190 327 837 413	121 395 829 540	106 693 494 254	100 640 521 066

Tableau 6 : Programmation financière par action 2022-2024 de P2

Programmes	2023	2024	2025
Programme 2 : Défense de l'intégrité du territoire			
Action 1 : Renforcement des capacités des ressources humaines	Voir PAP	Voir PAP	Voir PAP
Action 2 : équipement des forces et entretien du matériel	Voir PAP	Voir PAP	Voir PAP
Action 3 : réalisation et réhabilitation d'infrastructures militaires	Voir PAP	Voir PAP	Voir PAP
Action 4 : Réalisation des opérations militaires	Voir PAP	Voir PAP	Voir PAP
Total général	121 395 829 540	106 693 494 254	100 640 521 066

3 Programme 3 : Protection des institutions, des personnes et des biens.

3.1 Présentation du périmètre du programme

Ce programme contient les aspects suivants :

- La gestion des ressources humaines : recrutement, formation initiale et continue, affectation ;
- L'équipement des Forces : Armement, Munitions, habillement, Couchage, Campement, Ameublement, Moyens (roulants, aériens, de communication) et matériels spécifiques ;
- La mobilisation et l'équipement de la réserve ;
- Infrastructures (réalisation et entretien) ;
- Le maintien de l'ordre ;
- La police judiciaire et administrative ;
- La « Défense opérationnelle du territoire ».

3.2 Enjeux et Objectif du programme

3.2.1 Enjeux :

Avec le contexte sécuritaire actuel, les forces de la Gendarmerie sont sollicitées sur plusieurs fronts pour assurer la protection des institutions, des personnes et des biens. Pour y faire face, les moyens humains, matériels et les infrastructures doivent être suffisants et adaptés.

3.2.2 Objectif du Programme 3 :

L'objectif du programme est d'assurer la protection des institutions, des personnes et des biens.

3.3 Principaux résultats du Programme 3

- L'exécution des lois et règlements est assurée ;
- La police judiciaire et administrative est assurée ;
- L'ordre public est maintenu ;
- La confiance des populations est renforcée.

3.4 Indicateurs de performance et cibles

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles du programme 3

Indicateur	Année	Cible		
	Période de référence 2021	2023	2024	2025
Ratio Brigades / Commune	86 (33,73%)	92 (36,08%)	95 (37,25%)	98 (38,43%)
Taux d'accroissement de l'effectif de GN	21%	18%	15%	13%

3.5 Stratégie du Programme 3

La stratégie du programme repose sur la mise en œuvre d'une bonne police judiciaire et administrative, et veiller à la sûreté publique afin de circonscrire les menaces contre les institutions, les personnes et les biens.

3.6 Présentation des actions et mesures programme 3

3.6.1 Actions du Programme 3

Tableau 2 : Présentation des actions du programme 3

<i>Actions</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Indicateurs</i>
Action 1 : Protection des personnes et des biens	Assurer la protection des personnes et des biens	Nombre d'affaires élucidées
		Nombre d'opérations réalisées
		Nombre de patrouilles effectuées
		Nombre de marchés ruraux surveillés
		Nombre d'axes routiers sécurisés
Action 2 : Renforcement des capacités de la Gendarmerie	Renforcer les capacités en matériel, infrastructures et en ressources humaines	Nombre de gendarmes recrutés par an
		Nombre de gendarmes formés par an
		Infrastructures (Nbre d'unités)
		- Nombre de Véhicules légers (PU) de transport de troupe
		- Nombre de Véhicules blindés
- Nombre de camions d'allègement		
- Taux moyen annuel de disponibilité des matériels roulants		

Action 3 : Protection des institutions	Assurer la protection des institutions	Nombre d'escortes
		Nombre de demandes de concours satisfaites au profit des autres services de l'Etat

3.6.2 Mesures d'accompagnement

- Accompagner la restructuration de la Gendarmerie Nationale à travers un plan cohérent de montée en puissance ;
- Assurer un bon maillage du territoire ;
- Renforcer les capacités des service en charge de la police judiciaire et administrative.

3.7 Cadre organisationnel de mise en œuvre du programme

Les actions prévues sont mises en œuvre sous la direction du responsable de programme Contribution à la consolidation de la paix avec les structures transversales de la GN. A ce niveau il existe des directions spécifiques qui reflètent les actions du programme³. Leur réorganisation est nécessaire pour le fonctionnement du programme.

Structure du Ministère de La Défense Nationale
Cabinet du Ministre
Directions Nationales du Ministère <ul style="list-style-type: none"> - La Direction des Relations Publiques, de l'Information et des Sports ; - La Direction de la Santé et de l'Action Sociale ; - La Direction des Statistiques ; - La Direction des Relations Extérieures et de la Coopération Militaire ; - La Direction des Domaines, des infrastructures et Matériels Militaires.
Inspection Générale des Services
Haut Commandement de la Gendarmerie Nationale <ul style="list-style-type: none"> - Gendarmerie Territoriale - Gendarmerie mobile - Directions centrales : <ul style="list-style-type: none"> . DRF . DLI . DSSA/AS . DRH/MR . DRO . DIRPS . DFCR

- . DTI/NTC
- . DSEP
- . DDA
- . DCOEMP
- . DJMRA

3.8 Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme

3.8.1 Hypothèses

La réussite de la mise en œuvre de ce programme dépend des facteurs suivants :

La réussite de la mise en œuvre du programme repose sur l'hypothèse suivante :

- La collaboration de la population est effective et les moyens nécessaires sont mis en place ;
- La synergie avec les autres forces de défense et de sécurité est assurée.

Néanmoins les risques suivants peuvent être énumérés :

Tableau 4 : Risques programme 3

Risques	Mesures d'atténuation
Insuffisance du budget alloué aux actions	Prioriser les activités
Crise sanitaire mondiale	Résilience au niveau national
Diversification des menaces	La flexibilité et la capacité d'adaptation
Intensification des trafics en tout genre	Renforcement des capacités de recherche
Développement urbain important	Augmentation des effectifs et des moyens, et bon maillage territorial

3.9 Tableau de programmation

Tableau 5 : Programmation financière par catégorie de dépenses 2022-2024 de P3

Programmes	2022	2023	2024	2025
Programme 3 : Protection des institutions, des personnes et des biens.				
Personnel	22 935 867 854	24 308 215 397	25 768 882 337	27 317 319 929
Biens et services	5 283 811 741	5 613 155 020	5 960 397 391	6 329 120 955
Transfert	520 000 000	-	-	-
Investissements	10 003 171 587	12 871 550 910	14 655 248 956	16 686 126 129
Total général	38 742 851 182	42 730 927 929	46 377 710 652	50 335 720 509

Tableau 6 : Programmation financière par action 2022-2024 de P3

Programmes	2023	2024	2025
Programme 3 : Protection des institutions, des personnes et des biens.			
Action 1 : Protection des personnes et des biens	Voir PAP	Voir PAP	Voir PAP
Action 2 : Renforcement des capacités de la Gendarmerie	Voir PAP	Voir PAP	Voir PAP
Action 3 : Protection des institutions	Voir PAP	Voir PAP	Voir PAP
Total général	42 730 927 929	46 377 710 652	50 335 720 509

4 Les difficultés et défis

La principale difficulté à laquelle sont confrontées les FAN et la GN sont l'insuffisance des ressources humaines et financières, moyens matériels pour faire face aux menaces actuelles.

Les défis auxquels sont confrontées les FAN et la GN sont :

- La persistance des menaces sécuritaires ;
- La persistance des conflits communautaires ;
- La porosité des frontières ;
- Le faible maillage du territoire en forces de défense et de sécurité
- La faible collaboration entre les Forces de Défense et de sécurité avec les populations

CONCLUSION

Le passage du budget de moyens au budget programme intervient dans un contexte où le Niger fait face à la montée du terrorisme et de l'intégrisme religieux. Pour cela, des efforts ont été faits en vue de la réduction de ces menaces et la création d'un environnement sous-régional apaisé à travers la participation du pays à la force conjointe G5 Sahel et la Force Multinationale Mixte (FMM).

Afin de faciliter le dialogue de gestion le Ministère de la Défense Nationale a révisé son cadre programmatique :

- Programme 1 Pilotage et administration de la politique du Ministère de la Défense Nationale ;
- Programme 2 : Défense de l'intégrité du territoire
- Programme 3 : Protection des institutions des personnes et de leurs biens

La bonne exécution de ces programmes est conditionnée non seulement par la libération suffisante et à temps des crédits alloués, mais aussi par l'appropriation du contenu et des objectifs du présent document par les acteurs. De plus, ce document sera décliné par l'élaboration de PAP pour sa mise en œuvre. Le volet suivi et évaluation ne devra pas être négligé.

Annexe I : Cadre logique par Programme

Programme 1

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses / risques
Objectif programme : Assurer l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des programmes			- Les acteurs de mise en œuvre se sont appropriés le contenu et les objectifs du Programme ;
Objectif action 1 : Assurer la mise en œuvre de la politique du Ministère	Taux d'exécution technique des programmes	Rapports d'activités	
Objectif action 2 Assurer le suivi et l'évaluation des programmes	Nombre de rapports de suivi et évaluation	Rapports de suivi-évaluation	- Le dispositif de suivi et évaluation est mis en place.
Objectif action 3 Assurer une bonne coopération militaire	Nombre d'attachés de défense	Rapports d'activités	
Objectif action 4 : Assurer la gestion financière du MDN	Taux d'exécution financière des programmes	Rapports d'activités	

Programme 2

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses / risques
Objectif programme : Assurer la défense du territoire et stabiliser les frontières.			La volonté politique est forte et les moyens nécessaires sont mis en place.
Objectif action 1 : Assurer un bon fonctionnement des Forces Armées	Nombre de militaires recrutés par an Nombre militaires formés par an	Rapport d'activités	
Objectif action 2 : Améliorer la capacité opérationnelle des Forces Armées	Nombre d'unités opérationnelles (TED) Quantité de matériel entretenu Quantité de matériel acquis	Rapport d'activités	
Objectif action 3 : Améliorer les conditions de vie et de travail des Forces Armées	Nombre d'infrastructures construites ou réhabilitées	Rapport d'activités	
Objectif action 3 : Lutter contre les menaces sécuritaires	Nombre d'opérations militaires	Rapport d'activités	

Programme 3

Hierarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses / risques
Objectif programme			
Objectif action 1 Assurer la protection des personnes et des biens	Nombre d'affaires élucidées Nombre d'opérations réalisées Nombre de patrouilles effectuées	Rapport d'activités	1- La collaboration de la population est effective et les moyens nécessaires sont mis en place ; 2- La synergie avec les autres forces de défense et de sécurité est assurée.
Objectif action 2 Renforcer les capacités en matériel, infrastructures et en ressources humaines	Nombre de gendarmes recrutés par an Nombre de gendarmes formés par an Infrastructures (Nbre d'unités) Equipements (matériels majeurs)	Rapport d'activités	
Objectif action 3 Assurer la protection des institutions	Nombre d'escortes	Rapport d'activités	

Annexe II : Tableau des emplois affectés pour le Ministère

Catégories	2023	2024	2025
Militaires FAN	42 679	47 679	52 679
Militaires GN	11 384	13 384	15 384
Total	56 063	63 063	70 063

Annexe III : Schéma de financement

Tableau de financement des programmes

	2023	2024	2025
Ressources	171 698 579 159	161 373 126 629	159 968 415 916
Internes	171 698 579 159	161 373 126 629	159 968 415 916
Externes			
Dons			
Emprunts			
Dépenses	171 698 579 159	161 373 126 629	159 968 415 916